

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Victor GILLIOZ

L'Association des anciens élèves du Collège de
l'Abbaye de St-Maurice

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1994, tome 89a, p. 69-72

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

A pied d'oeuvre:

L'Association des anciens élèves du Collège de l'Abbaye de St-Maurice

par Victor Gillioz

Les «Echos de St-Maurice» comportaient de mon temps - j'ai quitté le collège en 1953 - une chronique confiée par tradition à l'un ou l'autre élève de la classe de «Philosophie» (avant-dernière des huit années que comportaient les études dites «classiques» de l'époque). J'ai donc tenu, à deux ou trois reprises, au début des années 50, cette chronique où l'on persiflait les travaux et les jours de la vénérable maison; les chanoines aussi, mais avec la modération qu'imposait le clin d'oeil du rédacteur responsable affirmant derechef au chroniqueur qu'il n'y aurait jamais de censure.

Le souvenir du déjà fait me revient comme encouragement: ces lignes pourraient être lues par les plus

patients des élèves du Collège d'aujourd'hui. Il faut qu'ils sachent d'abord qu'ils intimident l'ancien juge et l'ancien colonel d'état-major général que je suis. Crainte de ne pas trouver les mots qui leur parlent, conscience des générations écoulées, certitude qu'entre-temps la langue n'a pu que muer. Espoir tout de même qu'en profondeur, l'être change moins; je veux dire: au niveau du cœur, de ce que l'on vit tout au fond de soi.

D'ailleurs, la fondation de l'«Association des anciens élèves du Collège de l'Abbaye de St-Maurice» a correspondu à un coup de cœur, à la nécessité ressentie de remuscler un lien indélébile, mais exposé à perdre



l'occasion de puiser aux sources d'une culture et d'une spiritualité d'inspiration chrétienne, de sauvegarder ainsi, en eux-mêmes et dans la société où ils vivent, ce qui est essentiel, durable, et à le transmettre, quelles que soient les contingences ou dérives du monde contemporain. C'est austère? Peut-être. L'austérité ne peut-elle s'accommoder de quelque humour et de la chaleur humaine? Greffée sur la vigueur de souvenirs souriants, voire comiques, elle peut aider à vivre une jeunesse, un âge mûr, une vieillesse.

graduellement de sa force et de son sel. En acceptant la présidence de cette association, j'évoquais l'idée de chaque fondateur que «St-Maurice» (Collège et Abbaye confondues) avait été, est encore et doit rester un lieu où souffle l'Esprit. Nos vies, nos actes, nos engagements familiaux, professionnels, sociaux, sont une braise; la chaleur ainsi offerte dépend aussi du souffle qui chasse la cendre morte et ravive la flamme.

Selon les statuts, l'Association veut être point de rencontre et d'amitié. Entre «anciens», bien sûr - et d'abord par les réunions de classe - mais aussi entre eux et l'Abbaye, comme corps monastique voué à l'éveil des esprits, à favoriser sereinement le passage de l'adolescence à l'âge adulte. D'où le regard respectueux et attentif que l'Association portera au Collège et à ses élèves, comptant bien que se noue et s'entretienne ainsi un lien entre générations.

Ses statuts veulent enfin que l'Association offre à ses membres

Le jour même de la fondation de l'Association (30 octobre 1993), le comité désigné a tenu sa première séance d'organisation (composition et fonction sont données ci-contre). Il y a été décidé que l'activité annuelle principale de l'Association consisterait à mettre sur pied une journée de rencontre des anciens élèves, autour d'un thème spirituel, religieux, culturel ou de société. **Pour 1994, c'est le samedi 29 octobre** qui a été retenu comme date de ce grand rassemblement à St-Maurice, ouvert au public.

Un thème s'est imposé, parce qu'il a trait à une plaie béante au cœur de la société contemporaine: **la drogue**, avec son cortège de misères intimes et sociales, avec la difficulté d'y faire échec, avec la grande tentation de s'incliner devant elle, comme s'il s'agissait d'une fatalité de la fin de ce siècle. Ce thème sombre et douloureux mérite que l'on s'y arrête, non pas pour verser dans une mode,

ni pour en décrire les implications ou les retombées - la presse le fait de façon suffisante - mais pour remonter aux sources d'une authentique tyrannie, et recenser, à partir de ce point décisif, ce qui peut réellement s'opposer au maintien et à la propagation de ce fléau, ce qui peut d'autre part contribuer à rapatrier les êtres qu'il a atteints, à leur restituer équilibre et dignité humaine.

Pour en traiter, nous espérons obtenir la contribution de spécialistes faisant autorité en la matière, en Suisse et à l'étranger, ainsi que des personnes engagées dans la lutte contre la toxicomanie et dans le retour de toxicomanes à leur liberté. Nous avons d'ailleurs d'emblée confié la conduite de ce forum à un membre de notre comité qui œuvre dans cette lutte, Monsieur Pierre-Yves Albrecht, directeur des Rives du Rhône.

Au cours de la journée vouée à ces travaux, le repas de midi pourra être, dans les restaurants de St-Maurice et

des environs, une rencontre des classes d'anciens élèves. En début d'après-midi, l'assemblée générale annuelle de l'Association précédera la reprise et la fin des réflexions sur le thème choisi.

Pour clore cette présentation de l'Association qui vient de naître, je relèverai que les «Echos de St-Maurice» en constitueront l'organe naturel de communications, un lieu d'échange de qualité entre personnes de professions, de préoccupations, de résidences très diverses: il y a des «anciens» sur tous les continents de notre vieille planète Terre. Par toutes ses activités, au demeurant, notre Association tendra à rassembler de façon créative et régénératrice les hommes et femmes de bonne volonté qu'un Collège marqué du sceau de l'Esprit a lancés dans l'aventure de leur vie.

Comité de l'Association

Président d'honneur	<u>Mgr Henri Salina</u> Evêque, Abbé de St-Maurice d'Agaune
Président	<u>Victor Gillioz</u> , maturité classique B 1953, 62 ans Licencié en droit de l'Université de Genève Ancien juge au Tribunal cantonal du Valais Juge suppléant au Tribunal fédéral Vice-président de la Section suisse de la Commission internationale de juristes Au militaire: a Colonel EMG
Vice-président	<u>Jean Pierre Gross</u> , maturité classique A 1960, 52 ans Licencié et docteur en droit de l'Université de Lausanne Master of Laws de l'Université de Californie, à Berkeley Avocat
Secrétaire	<u>Jean-Marie Pittet</u> , maturité classique B 1966, 49 ans Ingénieur civil dipl. EPFL Sous-directeur S. A. C. Zschokke Syndic de Villars- le-Terroir Au militaire : Major
Trésorier	<u>Thierry Marguet</u> , maturité classique A 1967, 47 ans Licencié en lettres de l'Université de Genève Professeur au Collège secondaire de Montreux
Membres	<u>Chanoine Joseph Roduit</u> , maturité classique B 1960, Licencié en théologie (Rome) Prieur de l'Abbaye de St-Maurice <u>Chanoine André Altermatt</u> , maturité classique B 1976, Licencié en théologie (Fribourg) Maîtrise de droit canonique (Strasbourg) Recteur du Collège de l'Abbaye de St-Maurice <u>Pierre-Yves Albrecht</u> , maturité classique B 1966, 48 ans Licencié en philosophie de l'Université de Fribourg et docteur en psychologie Directeur des Foyers Rives du Rhône et François-Xavier Bagnoud Président de la Conférence valaisanne et membre du comité de la Conférence romande des directeurs d'institutions <u>Patrick Progin</u> , maturité classique A 1970, 44 ans Licencié en lettres de l'Université de Fribourg Professeur au Collège de l'Abbaye de St-Maurice Membre du Comité des Jeunesses culturelles du Chablais- St-Maurice
Adresse de l'association	Case Postale 102, CH -1890 St-Maurice